



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA
REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
DU 03 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq - le mardi trois juin à dix-huit heures trente cinq minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingt-huit mai s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Nadine CHAMBEL, Sandrine FOURNIER, Amandine ROSSET, Déborah TARABUSO, Elodie LOMBARDOT, Messieurs Clément BERRUJEX, Lionel CANON, Bernard SEJALON, Patrick BRUNCHER, Philippe CHEVRAT, Alexandre MERLIN, Jean-François MOUSSET

Etait absente et avait donné pouvoir :

Madame Lynda VANDELANOITTE à Monsieur Jean-Marc PEILLEX

Etait absent excusé

Monsieur Olivier BEGAIN

Assistaient à la réunion à titre consultatif

Madame Alizée NICOLETTA, Messieurs Léo MAMMONE, Ricardo MORA

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 06 mars 2025 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Lionel CANON ayant été désigné pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

N°2025/013

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
LABELLISATION « TOUTOURISME » - ACCOMPAGNEMENT DES HEBERGEURS QUI
S'ENGAGENT DANS LA DEMARCHE D'ACCUEIL DE VACANCIERS AVEC LEURS CHIENS -
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Nombre de membres

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

Pouvoir : 1

Votants : 14

Délibération télétransmise le : 06 juin 2025

Mise en ligne du 06 juin 2025 au 06 août 2025

Délibération exécutoire le : 06 juin 2025

**LABELLISATION « TOUTOURISME »
ACCOMPAGNEMENT DES HEBERGEURS QUI S'ENGAGENT DANS LA DEMARCHE D'ACCUEIL
DE VACANCIERS AVEC LEURS CHIENS
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Monsieur le Président

Créé en 2007, le label « Toutourisme » consiste à bien accueillir les propriétaires d'animaux dans les divers lieux des destinations touristique et de leur permettre d'y séjourner en toute sérénité.

Les offices de tourisme labellisés fournissent des conseils et des informations sur les hébergements, les sorties avec des chiens, les conduites à tenir sur les lieux de visites, lors des balades et randonnées, ... Ce label bénéficie d'une communication par son Comité de gestion, et notamment d'un site internet diffusant de l'information sur les destinations labellisées. Plusieurs dizaines d'offices de tourisme sont labellisées, en Haute-Savoie seul Cordon a déjà effectué cette démarche.

Par ailleurs, plusieurs hôteliers de Saint-Gervais envisagent de s'engager dans des procédures de labellisation sur l'accueil des animaux dans leurs établissements pour répondre aux attentes de leurs clients, et souhaiteraient que l'Office de tourisme s'engage également dans cette démarche.

Ce que permet la labellisation « Toutourisme » :

1. Répondre à une demande croissante

- En France, plus de 50 % des foyers possèdent un animal de compagnie, et de plus en plus de touristes souhaitent voyager avec leur chien.
- Or, ils rencontrent souvent des difficultés pour organiser leur séjour : refus d'hébergement, manque d'espaces adaptés, peu d'informations pratiques.
- Le label « Toutourisme » répond à ce besoin en offrant un accueil structuré, rassurant et valorisant pour ces voyageurs.

2. Se différencier et élargir sa cible touristique

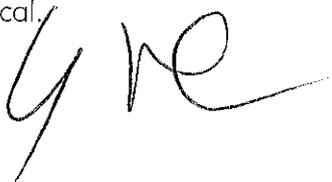
- En devenant destination 'dog friendly', la destination se distingue dans un secteur concurrentiel.
- La destination labellisée séduit une clientèle fidèle et engagée, qui privilégie les lieux où leurs animaux sont les bienvenus.

3. Une démarche simple, valorisante et accessible

- Le label nécessite un budget réduit : un pack de bienvenue comprenant des sacs de propreté déjà disponibles dans la commune, des friandises fournis par « Toutourisme », un guide spécifique recensant l'ensemble des bonnes adresses où les chiens sont autorisés ainsi que les bonnes pratiques à avoir sur le territoire de la destination, ...
- Le label valorise des services déjà existants (hébergements ou restaurants acceptant les chiens, des itinéraires de randonnées accessibles avec des chiens, ...). Il permet de rejoindre un réseau national, avec un accompagnement, des outils de communication, et une visibilité renforcée auprès du public concerné.

4. Améliorer l'image de la structure ou de la destination

- C'est une démarche bienveillante, moderne et responsable, qui montre que l'on prend en compte tous les publics.
- Elle s'inscrit dans les valeurs actuelles : respect des animaux, accueil personnalisé, tourisme local.



5. Des retombées concrètes

- Meilleure satisfaction et fidélisation des visiteurs
- Avis positifs en ligne sur les sites dédiés et les réseaux sociaux
- Recommandations entre propriétaires de chiens (bouche-à-oreille très fort dans cette communauté)

Ce label contribue également à l'obtention du label DESTINATION EXCELLENCE qui recense l'ensemble des initiatives des Offices de tourisme pour améliorer l'accueil des vacanciers.

Le coût du label est de 150 € la première année, puis de 250 € par an.

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **D'APPROUVER** le concept de labellisation « Toutourisme » pour favoriser l'accueil de touristes accompagnés de leurs chiens
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Exploitation, Monsieur le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,

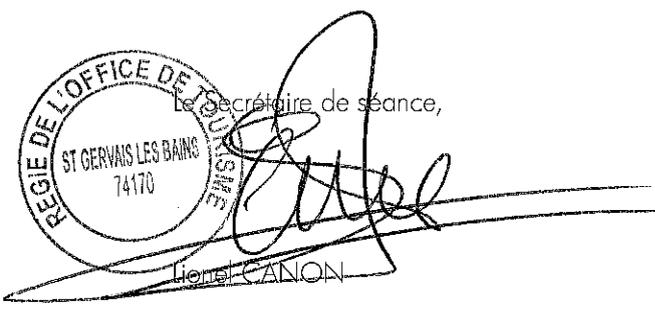
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

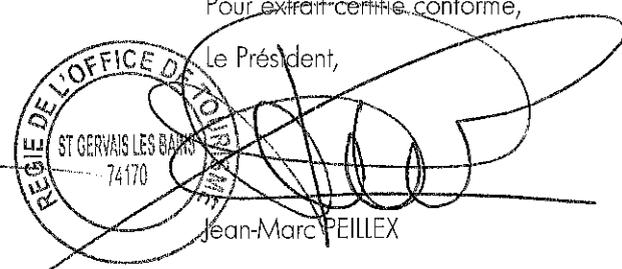
Le Secrétaire de séance,

Lionel CANON

Jean-Marc PEILLEX



REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
ST GERVAIS LES BAINS
74170



REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
ST GERVAIS LES BAINS
74170